

ANALYSE STRATÉGIQUE

Budget fédéral 2025

Une nouvelle architecture d'exécution
économique pour le Canada

5 novembre 2025



Introduction

Le Budget fédéral 2025 représente une tentative de transformation structurelle de la façon dont le Canada délivre ses grands projets économiques. Depuis plus d'une décennie, le pays est confronté au même diagnostic : les projets stratégiques (mines, infrastructures énergétiques, hubs industriels, corridors logistiques, réseaux électriques etc.) prennent trop de temps à se concrétiser. Les investisseurs privés se disent intéressés, mais hésitent devant les délais administratifs, l'incertitude réglementaire et la difficulté à structurer des montages financiers complexes.

Ce budget part d'une idée simple : le Canada dispose des ressources, du capital et de l'expertise — ce qui manque, c'est une architecture d'exécution.

L'objectif est donc un pays qui investit plus, construit plus vite et finance plus facilement. Pour y parvenir, le gouvernement ne multiplie pas les programmes : il modifie la manière dont l'État travaille.



1. Une gouvernance d'exécution : le Bureau des grands projets

La mesure la plus structurante est la création du **Bureau des grands projets**, doté d'un budget de 213,8 millions de dollars sur cinq ans, qui vise à accélérer la réalisation des projets d'intérêt national. Un projet d'envergure aura désormais :

- un guichet fédéral unique ;
- des évaluations structurées ;
- une gouvernance qui inclut les partenaires autochtones dès la conception ;
- un contact permanent avec les autorités réglementaires et financières.

Il s'agit de bâtir une capacité interne de livraison, comparable à celle des pays qui réussissent à concrétiser de grands projets en quelques années, pas en quelques décennies.

2. Une capacité financière consolidée : la Banque de l'infrastructure du Canada

Un projet peut être solidement conçu et dûment autorisé, mais demeurer en suspens en raison d'un manque de financement structuré. Cette situation touche particulièrement les projets d'infrastructures énergétiques, minières, numériques ou portuaires, qui requièrent des investissements majeurs et dont les rendements s'inscrivent sur le long terme. **Afin d'atténuer cet obstacle, le budget prévoit un renforcement de la capacité financière de la Banque de l'infrastructure du Canada, dont l'enveloppe sera portée de 35 à 45 milliards de dollars.**

C'est toutefois l'évolution de son mandat qui constitue le véritable changement : la Banque pourra désormais intervenir dans tout projet d'importance nationale désigné par le BGP, quel qu'en soit le secteur ou la nature des actifs. Cette nouvelle latitude permettra à l'État fédéral, pour les projets jugés stratégiques, de mobiliser un financement patient sous forme de prêts, de garanties ou de prises de participation et de favoriser la participation conjointe de capitaux privés, autochtones et institutionnels.

Ce modèle rapproche le Canada des juridictions qui utilisent l'investissement public comme **effet multiplicateur**, plutôt qu'une source de financement unique. La présence de la Banque réduit le risque perçu, accélère les décisions des investisseurs et clarifie la structure financière des projets. Des infrastructures qui seraient restées théoriques faute de financement peuvent désormais devenir réalisables.

3. Moderniser la base productive : une réponse à la faiblesse de l'investissement industriel

Le Canada souffre d'un déficit d'investissement productif.

Le budget répond à ce frein par un signal clair : investir dans la modernisation devient plus avantageux. Les entreprises peuvent **déduire immédiatement** une vaste gamme d'équipements productifs : machinerie de transformation, systèmes industriels automatisés, technologies propres, véhicules zéro émission, infrastructures numériques, et certaines dépenses de recherche scientifique.

Ce mécanisme a un impact concret. Une entreprise qui modernise ses équipements réduit son coût fiscal, améliore sa rentabilité et accélère sa transition technologique. À l'échelle du pays, cela contribue à remonter la productivité et à attirer des investissements manufacturiers qui, sans cet incitatif, se seraient dirigés ailleurs.

4. La transition énergétique : un levier industriel, pas seulement environnemental

Le budget opère une rupture narrative importante. La transition climatique n'est plus décrite comme un coût nécessaire ou une contrainte écologique : elle devient un avantage compétitif.

Le Canada part avec un avantage stratégique : une électricité propre et stable. Mais pour qu'elle devienne un argument économique, les investisseurs ont besoin de certitude.

Le budget apporte cette certitude en :

- établissant une trajectoire de tarification carbone post-2030, indispensable pour des projets à horizon 15–20 ans ;
- améliorant les marchés de crédits carbone, afin de rendre la valeur des réductions prévisible ;
- développant des **contrats pour différence carbone**, qui protègent les investissements contre la volatilité des prix.

Ce pilier financier est complété par quatre grands crédits d'impôt industriels — électricité propre, hydrogène, CCUS¹ et fabrication propre — dont l'éligibilité est clarifiée et, dans certains cas, rétroactive. Pour un promoteur industriel, cela signifie qu'un projet peut être monté avec un modèle financier prévisible sur plusieurs décennies.

5. Une stratégie complète sur les minéraux critiques

Sans lithium, nickel, cobalt, graphite, cuivre, terres rares ou métaux pour l'électronique et la défense, il n'existe pas de transition énergétique, pas de batteries, pas de semi-conducteurs, pas d'équipement médical, pas de centres de données, pas de véhicules électriques. Le Canada dispose de ces ressources, mais leur développement est freiné par trois obstacles : infrastructures insuffisantes, risques financiers élevés et délais administratifs.

Le budget aborde ces trois obstacles de façon structurée.

- Il crée un **Fonds souverain de 2 milliards de dollars** pour investir directement dans les projets, ce qui permet de partager le risque avec le secteur privé au moment le plus délicat : la mise en production initiale.
- Il lance le **Fonds du premier et du dernier kilomètre**, doté de 371,8 millions de dollars et pouvant atteindre 1,5 milliard en projets, pour financer les infrastructures essentielles : routes, ports, raccordements électriques, corridors logistiques. Ces actifs sont souvent trop coûteux pour être assumés par un seul promoteur, mais sans eux, aucune mine ne peut produire.
- Il élargit le crédit d'exploration à **12 minéraux additionnels**, ce qui élargit immédiatement la base de projets susceptibles de rejoindre les chaînes d'approvisionnement mondiales.

Le Canada veut non seulement extraire, mais raffiner, transformer et exporter.

6. Défense, souveraineté industrielle et sécurisation des chaînes d'approvisionnement

Le Budget 2025 fait entrer la défense dans le cœur de la politique industrielle canadienne. La sécurité militaire n'est plus envisagée comme un secteur séparé : elle dépend désormais de la capacité du pays à contrôler ses chaînes d'approvisionnement, ses technologies critiques et sa base manufacturière. Dans un environnement géopolitique instable, la souveraineté passe autant par la capacité de produire que par la capacité de se défendre.

Cette nouvelle orientation repose sur plusieurs leviers :

- **Convergence vers les cibles de l'OTAN** : Le Canada confirme sa trajectoire vers l'objectif de 2 % du PIB, mais en privilégiant une montée en puissance industrialisée. Une part croissante des équipements et technologies militaires devra être conçue et fabriquée au Canada, plutôt que dépendre d'importations vulnérables. Ce n'est pas seulement une hausse budgétaire : c'est la transformation de la base industrielle de défense.

- **Structuration d'une coordination fédérale dédiée à l'industrie de défense** : Le budget soutient une capacité fédérale chargée d'appuyer les entreprises dans les chaînes d'approvisionnement militaires : sécurisation des composants, développement des fournisseurs, innovation *dual-use* (civile et militaire), et alignement avec les besoins des Forces armées. Cette « ligne industrielle de défense » vise à éviter les ruptures qui ont paralysé des programmes dans d'autres pays.
- **Chaînes d'approvisionnement souveraines** : Grâce au Fonds souverain de **2 milliards \$ CA** et au *Fonds pour le premier et dernier kilomètre* pouvant soutenir jusqu'à **1,5 milliard \$ CA** en infrastructures, le gouvernement sécurise l'accès aux matériaux et technologies indispensables : batteries haute densité, semi-conducteurs, optoélectronique, systèmes de communications sécurisées, blindage léger, carburants synthétiques, propulsion électrique, drones, capteurs avancés et électronique embarquée. Il s'agit de réduire la dépendance envers des fournisseurs soumis à des tensions géopolitiques.
- **Crédibilité OTAN/G7 et intégration aux chaînes alliées** : En modernisant ses capacités industrielles, le Canada cherche à redevenir un fournisseur fiable pour ses alliés, dans un contexte où les pays occidentaux réorganisent leurs investissements pour s'éloigner de sources jugées à risque. La défense devient ainsi un outil de diplomatie économique.
- **Retombées structurantes pour l'aérospatiale et les technologies propres** : Les crédits d'impôt à la fabrication propre, la modernisation industrielle, le développement technologique et l'intervention de la Banque de l'infrastructure appuient les secteurs où le Canada possède déjà un avantage : aéronautique, MRO/MCO, robotique, systèmes navals, cybersécurité, matériaux avancés et optique. Ce sont des secteurs stratégiques pour une défense moderne et exportable.

Dans cette logique, la politique énergétique devient elle aussi une politique de sécurité. Les investissements dans l'électricité propre, l'hydrogène, le stockage et les interconnexions renforcent la résilience des bases militaires, des infrastructures critiques et du réseau national en cas de crise ou d'attaque cyber. Sécuriser l'énergie, c'est sécuriser l'État.

Ainsi, la défense n'est plus traitée comme un poste de dépense, mais comme un levier industriel, minier, logistique et technologique. Le Budget 2025 pose les bases d'une souveraineté matérielle : **fabriquer ici, soutenir ici, livrer ici.**

7. Mobiliser le capital privé : taxonomie, obligations et stabilité juridique

Dans l'économie moderne, l'État ne finance pas seul les projets stratégiques : il crée des conditions pour attirer les fonds de pension, les banques, les assureurs, les investisseurs internationaux. Le budget en tient compte en modernisant l'architecture financière du pays.

La première pièce est la **taxonomie canadienne**, un cadre national qui définira ce qu'est un investissement « vert » ou « de transition ». Sans cette définition, les entreprises font face à une incertitude juridique et financière : ce qui est considéré comme durable un jour peut être contesté le lendemain. La taxonomie vise donc à donner un langage commun au marché, à l'État et aux investisseurs.

La deuxième pièce est le **cadre d'obligations vertes et d'obligations de transition**. Le gouvernement pourra émettre des obligations pour financer des projets d'infrastructure, d'énergie ou d'agriculture bas carbone, alignées sur la taxonomie. Ces instruments financiers sont déjà utilisés en Europe et permettent d'attirer des investisseurs qui cherchent des actifs stables et durables.

La troisième pièce est réglementaire. Les modifications récentes de la Loi sur la concurrence, destinées à lutter contre le « *greenwashing* », ont eu un effet inattendu : certaines entreprises ont préféré cesser de communiquer sur leurs projets environnementaux, voire ralentir certains investissements, de peur de poursuites. Le budget corrige cette situation : il maintient une lutte contre les fausses allégations, mais clarifie ce qui est considéré comme acceptable. L'objectif est de **sécuriser juridiquement** les entreprises qui innovent réellement.

En parallèle, le gouvernement travaillera avec les provinces pour harmoniser les règles de divulgation climatique avec les normes internationales, afin de réduire les coûts administratifs et de faciliter l'accès au capital privé.

En résumé, l'État veut rendre le Canada plus simple, plus clair et plus attrayant pour les investisseurs.

8. Logement, électricité et réseaux : une vision intégrée

Un aspect moins visible mais central du budget est le lien entre la construction résidentielle, la capacité énergétique et la modernisation des réseaux électriques. Le Canada prévoit une expansion importante du nombre de logements. Alimenter ces nouveaux quartiers, réseaux de transport, centres de données et industries nécessite :

- plus de production d'électricité propre ;
- plus de stockage ;
- des infrastructures de transport d'énergie modernisées ;
- davantage d'interconnexions interprovinciales.

Les crédits d'impôt pour l'électricité propre, la Banque de l'infrastructure du Canada, le BGP et les obligations de transition ne servent pas uniquement l'industrie lourde : ils servent aussi la croissance urbaine et le logement.

9. Suivi, reddition de comptes et indicateurs

Pour éviter que cette stratégie ne reste théorique, le gouvernement met en place un cadre de suivi public. De nouveaux indicateurs permettront de mesurer :

- l'évolution de l'intensité carbone des entreprises et des ménages ;
- la croissance des exportations à faible empreinte carbone ;
- la progression de l'économie propre ;
- l'impact sur les grands secteurs industriels.

Ce suivi est essentiel pour trois raisons : il permet aux entreprises de calibrer leurs investissements, aux investisseurs de mesurer la crédibilité du plan, et aux citoyens de voir les résultats concrets de la politique industrielle.

10. Un changement de méthode, plus qu'un changement de dépenses

À la différence de nombreux budgets, il ne s'agit pas ici d'une liste d'annonces. Le budget modifie la **structure** qui conditionne la vitesse et la réussite des projets :

- Un guichet fédéral unique pour accélérer les autorisations ;
- Une banque d'infrastructure plus puissante et plus flexible ;
- Des incitatifs fiscaux qui favorisent l'investissement productif ;
- Une stratégie nationale sur les minéraux critiques qui intègre les infrastructures et le capital ;
- Une mobilisation active du secteur financier ;
- Un cadre réglementaire modernisé pour réduire l'incertitude ;
- Un mécanisme de suivi public pour rendre des comptes sur les résultats.

Ce n'est pas une politique de dépense : c'est une politique d'exécution.

Conclusion

Le Budget fédéral 2025 vise à transformer le Canada d'un pays où les projets avancent lentement à un pays qui cherche à les livrer rapidement, avec certitude et à grande échelle.

S'il fonctionne comme prévu, il permettra :

- d'attirer plus d'investissements industriels et énergétiques ;
- de moderniser la base productive du pays ;
- de sécuriser les chaînes de valeur stratégiques ;
- d'accélérer la transition énergétique ;
- de soutenir la croissance démographique ;
- et d'améliorer la productivité nationale.

Il envoie un message clair : le Canada veut redevenir un pays qui investit dans une économie plus innovante et résiliente.





740 rue Notre-Dame Ouest, bureau 1400
Montréal, QC

514 398-9772

info@innovitech.com